

Avis voté en plénière du 25 mars 2015

Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes

Déclaration du groupe de la mutualité

Le *big bang* des politiques de jeunesse que nous appelions de nos vœux n'a pas encore eu lieu.

Quelques avancées tout de même ont vu le jour depuis l'avis que notre section avait rendu en juin 2012. Ces avancées doivent être poursuivies et mieux coordonnées pour définir une véritable politique d'insertion des jeunes dans la société. Car un empilement de dispositifs pour les jeunes ne fait pas une politique de la jeunesse.

Comme le souligne l'avis, la situation des jeunes est très hétérogène et le nombre de jeunes qui ne sont ni à l'école, ni en formation, ni en emploi est inquiétant et il nous préoccupe. La situation de la jeunesse, dans toutes ses caractéristiques, ne s'améliore pas ; elle doit nous pousser à agir sans tarder.

L'amélioration d'accès aux droits sociaux s'inscrit dans une démarche de sécurisation des parcours d'insertion qui doit prendre en compte l'accès au logement, à la santé et aux soins, à une formation qualifiante et à un emploi stable. Le groupe de la mutualité soutient pleinement une prise en compte globale de ces enjeux de cohésion sociale.

Les questions de santé sont ici regardées à la fois sous l'angle de l'accès aux soins et des inégalités sociales de santé. L'accès aux droits sociaux des jeunes en matière de santé permettra d'améliorer la santé des jeunes par une information, une prévention et un accompagnement renforcés. Tous les acteurs publics, associatifs, mutualistes, dans tous les domaines de l'emploi, de l'enseignement et de la santé doivent accompagner ce mouvement pour permettre aux jeunes de préserver leur santé ; c'est bien dans ce sens que la mutualité veut agir.

L'accompagnement est un des piliers d'une politique globale d'investissement dans et pour la jeunesse : il permet d'éviter l'isolement, d'adapter les solutions aux besoins exprimés par les jeunes et de garantir l'écoute des personnes et le suivi des situations ; la Garantie jeunes répond pleinement à cette attente.

Mais au-delà, c'est bien pour un accès des jeunes à de nouveaux droits dont ils sont aujourd'hui exclus qu'il faut militer. Ces droits ont sans doute un coût mais ils sont le garant de la sauvegarde d'un modèle social auquel nous sommes attachés, ils permettent à chacun d'éviter les ruptures et de sécuriser les parcours d'insertion. Le groupe de la mutualité partage la nécessité d'aller plus loin afin de garantir une réelle égalité des chances.

Enfin, l'avis recommande d'assurer une représentation et une participation des jeunes dans toutes les instances qui peuvent les concerner.

C'est également le sens des conclusions du Forum de la jeunesse organisé le mois dernier par le Conseil économique et social de l'ONU quand il exhorte les jeunes « *à se mobiliser davantage afin de pallier le déficit de participation aux affaires publiques dont ils ont souffert* » ... et d'ajouter que « *investir sur les jeunes pourrait s'avérer être un facteur d'accélération du développement durable* ».

Ces deux axes passent par une politique de la jeunesse ambitieuse seule capable de redonner espoir à notre société et à son avenir. C'est pour se donner les moyens d'y parvenir que le groupe de la mutualité a voté l'avis.